RH | Gestion du personnel | Paie

METTRE EN PLACE ET CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour faire le tour d'horizon des obligations légales et de donner une méthodologie pour mener un entretien de qualité.
L'entretien professionnel (EP), issu de la loi du 5 mars 2014 relative à la réforme de la formation professionnel, est un outil de pilotage RH qui répond à des exigences et des obligations distinctes de l'entretien annuel d'évaluation (EAD/EAE).
L'entretien professionnel doit avoir lieu tous les deux ans.
Son objectif est de faire le point sur les compétences du collaborateur et sur ses perspectives professionnelles.
La loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel ainsi que l' ordonnance d'août 2019 ont encore précisé les modalités et le contenu de cet entretien professionnel.

Durée
1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif
De 3 à 12 stagiaires

Tarif
670 € NET

Code RNCP / RS
NA

Référence
RHGP-0000-MPCE-01

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- Formation entretiens managériaux : objectifs, résolution de problème.

À qui s'adresse la formation ?

Public

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à réaliser des entretiens RH tels que DRH, RRH, chargé de mission RH, manager RH ou ayant une fonction managériale.

Prérequis

Cette formation nécessite les pré-requis suivants :
– Module pour débutant ayant peu d'expérience dans la conduite d'un entretien professionnel
– Module pour RH /Manager confirmé souhaitant travailler leur posture et perfectionner leur pratique tant du point de vue de la stratégie de déploiement des entretiens (campagne d'entretiens, fréquence, accord d'entreprise, accord de branche, choix et compétences des personnes habilitées à faire passer l'entretien professionnel, …) que du point de vue du contenu même des entretiens, notamment en respectant le cadre strict de l'entretien professionnel sans dériver vers l'entretien annuel d'évaluation.

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :
– Connaître le cadre légal de l'entretien professionnel,

Programme

– L’entretien professionnel, contenu et particularité.
– La préparation de l’ entretien professionnel.
– La conduite des différentes étapes de l’entretien professionnel.
– Les suites de l’entretien professionnel.

Méthodes pédagogiques

– Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
– Alternance d’apports théoriques et d’applications pratiques.
– Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d’entreprises
– Support de formation remis aux participants.

Suivi d’action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations … qui feront l’objet d’une analyse/correction et d’un retour du formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d’attester de l’acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l’issue de la formation.